

COORDINATION, RECHERCHE ET RÉDACTION

Émilie Windsor, agente de développement

CONSEIL MUNICIPAL

Pierre Therrien, maire

Adrien Gagnon, conseiller #1

Richard Viau, conseiller #2

Claude Dupont, conseiller #3

Claude Blain, conseiller #4

Maxime Allard, conseiller #5

Francis Picard, conseiller #6

Maryse Ducharme, directrice générale

MISE EN PAGE ET GRAPHISME

Isabelle Therrien

CRÉDIT PHOTO

Couverture: Village de Saint-Adrien, par Sylvain Laroche

Page 3: Paysage et cheval par Antoine Dolé

Page 4: Photos du conseil, par David Savoie

Page 5: Paysage, par Sylvain Laroche

Page 6: La Meunerie, par Antoine Dolé

Page 9: Photo de gauche: Sylvain Laroche. Photo de droite: Claude Dupont

Page 11: Paysage, par Antoine Dolé

Page 12: L'école du village, par Antoine Dolé

Page 13: Paysage agricole, par Sylvain Laroche

Page 14: Spectacle à la Meunerie, par Antoine Dolé

Page 15: Paysage, par Sylvain Laroche

TABLE DES MATHIÈRES



MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



Adrien GagnonConseiller #1



Richard Viau Conseiller #2



Claude Dupont Conseiller #3



Claude Blain Conseiller #4



Maxime Allard Conseiller #5



Françis Picard
Conseiller #6



Maryse Ducharme Directrice générale



Pierre Therrien
Maire

MOT DU MAIRE

Nous sommes particulièrement fiers de vous présenter notre planification stratégique développée dans une perspective de partenariat avec nos citoyens. La mise en place de cette planification nous permet d'assurer un développement judicieux et lucide dans le respect des mandats qui nous sont conférés. Nous avons voulu en tant que communauté dynamique, développer un processus coordonné et méthodique qui sert à établir diverses orientations ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

Toutes les activités de concertation, planifiées avec les acteurs du milieu, assurent non seulement une gouvernance saine, dans un climat de confiance et de transparence, mais facilitent aussi l'adhésion de la population. À l'aide de cette planification, nous créons un lieu d'échange entre l'administration municipale et ses partenaires pour nous assurer de livrer le meilleur maintenant et pour l'avenir.

La municipalité de Saint-Adrien est animée par un souci de faire mieux, dans le respect de l'équité sociale, de l'efficience économique et de la qualité environnementale : et l'élaboration de la planification stratégique est un moyen clé pour arriver à maintenir l'effervescence omniprésente au sein de notre communauté.

Pierre Therrien, maire de Saint-Adrien



HISTORIQUE DE SAINT-ADRIEN

Fondé en 1878, Saint-Adrien est aujourd'hui un village effervescent et en pleine expansion de 530 habitants. Niché dans les Appalaches, dans la MRC des Sources, il se situe aux frontières des régions de l'Estrie (Cantons-de-l'Est) et des Bois-Francs (Centre-du-Québec). Notre municipalité se distingue par ses initiatives d'avant-garde, notamment sur le compostage à domicile.

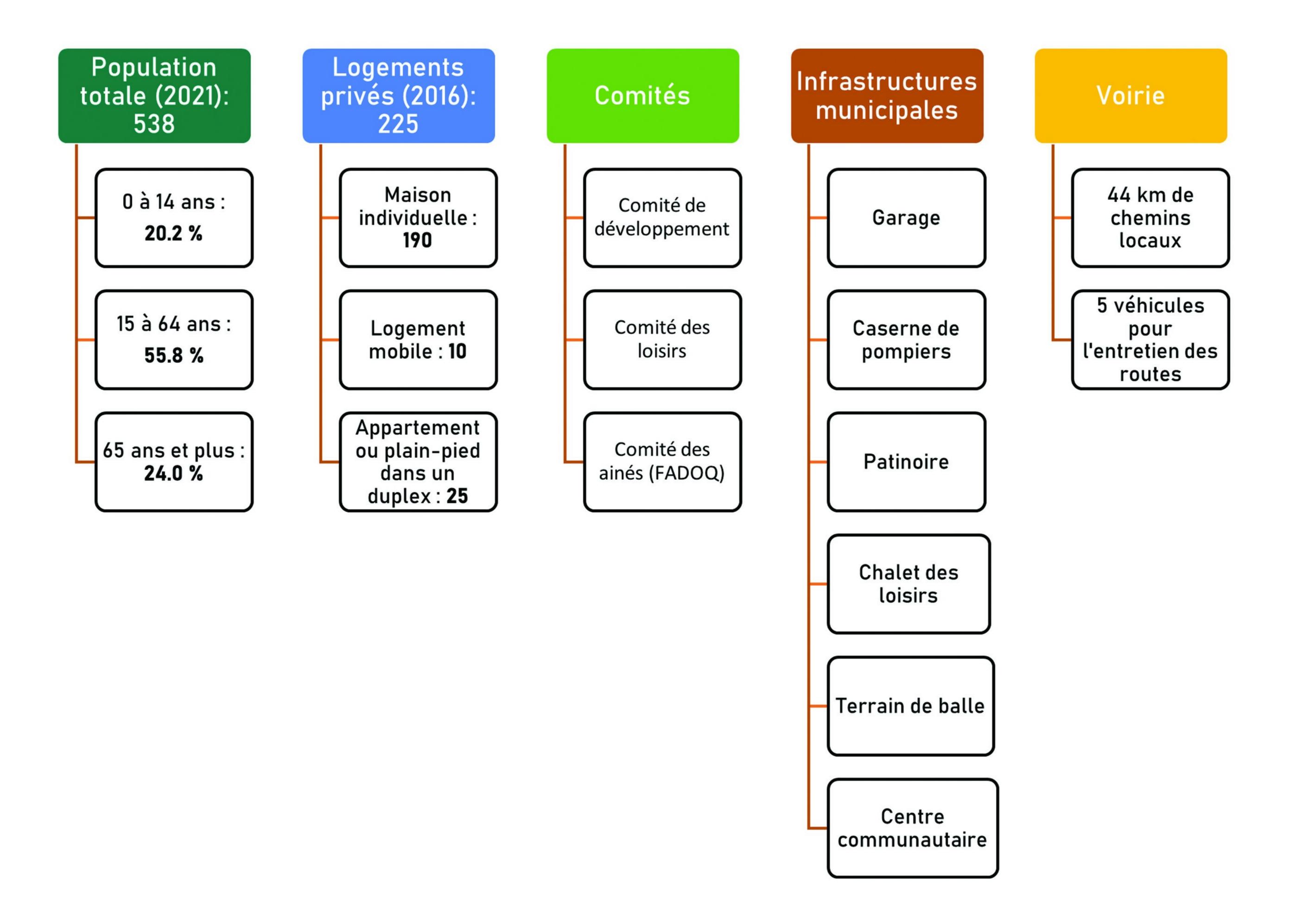
Ce qui fait le charme de Saint-Adrien, ce sont les gens qui y demeurent et qui œuvrent à son développement et à sa qualité de vie. C'est un havre de quiétude, de charme, d'air pur et de vitalité, le cadre de vie idéal pour les jeunes familles. On y retrouve des gens accueillants et conviviaux, fiers de leurs racines et de leur environnement. Il suffit d'une visite pour être séduit!

Plusieurs services de proximité sont offerts, dont une école primaire, une épicerie zéro-déchet, un garage automobile, un bureau de poste et un guichet de la Caisse Desjardins. Le village est une porte d'entrée de la Route des Sommets et donne accès au Parc régional du Mont-Ham. Saint-Adrien compte également une salle de spectacle multifonctionnelle, La Meunerie, qui offre une programmation régulière de spectacles d'artistes locaux ou émergents.

L'église du village a été achetée par l'entreprise Projet 1606 afin d'en faire à nouveau un lieu rassembleur pour la communauté, sous une nouvelle forme. Elle sert également de siège social pour le Bureau Estrien de l'Audiovisuel et du Multimédia (BEAM).



SAINT-ADRIEN EN CHIFFRES



VALEURS DIRECTRICES

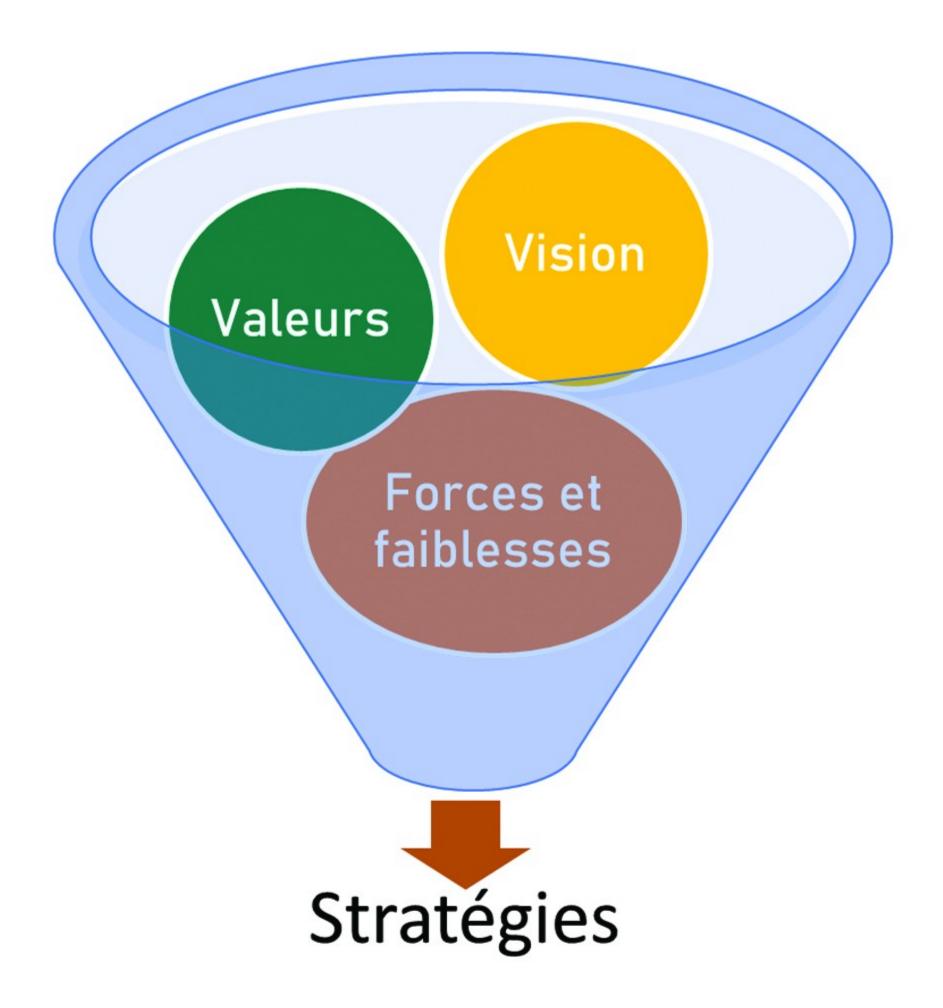


FORCES ET FAIBLESSES DE SAINT-ADRIEN

FORCES FAIBLESSES • Peu de services à même le village Population impliquée, beaucoup d'initiative citoyenne et d'entraide • Peu de services de garde pour les 0-5 ans Présence d'entreprises innovantes agricoles Manque de logements pour les nouveaux arrivants et culturelles École primaire de qualité Absence de politiques et de services pour les aînés Autonomie des infrastructures municipales • Pauvre réception cellulaire et mauvaise connexion Diversité sylvicole, acéricole et agricole internet dans les rangs Infrastructures peu accessibles pour les personnes Système de compostage domestique a mobilité réduite • À proximité du Mont Ham Peu d'emplois disponibles Beaucoup de jeunes familles Concentration de la propriété par des non-résidents Endroit idéal travailleurs autonomes • Tissu social diversifié et compétences variées au sein de la population

VISION

En mettant en valeur ses richesses naturelles, humaines et entrepreneuriales, Saint-Adrien se démarque par sa communauté d'entraide et de citoyens engagés, ses initiatives environnementales, sa beauté naturelle et son ouverture aux changements par l'entremise de la culture, du tourisme, de l'agriculture et de la foresterie.



- 1. Offrir un espace de vie sain, tranquille, agréable et inclusif où tous les citoyens sont les bienvenus et peuvent s'épanouir.
- 2. Favoriser l'augmentation de la population et la pérennité de Saint-Adrien à travers la vitalisation en attirant de jeunes familles et des entreprises dynamiques avec l'école au cœur de son développement.
- 3. Appuyer et accueillir l'innovation à travers les entreprises agricoles, agroalimentaires, culturelles et touristiques dans une optique de souveraineté en protégeant l'environnement et en mettant en valeur nos ressources naturelles.
- **4.** Valoriser la communauté et la richesse humaine en favorisant l'entraide, les initiatives citoyennes et un tissu social sécurisant.

STRATÉGIE 1

Offrir un espace de vie sain, tranquille, agréable et inclusif où tous les citoyens sont les bienvenus et peuvent s'épanouir.



Objectif:

Permettre à tous les citoyens de participer activement à la vie communautaire.

- Action 1 : Élaborer une politique municipalité amie des aînés en valorisant leur présence et leur concours aux prises de décisions.
- Action 2 : Repenser les aménagements pour faciliter et rendre plus agréable la participation de aînées à la culture et aux loisirs.
- Action 3 : Mettre l'accessibilité au cœur des rénovations des bâtiments municipaux existants et inciter les services à favoriser l'accès à toutes et à tous.
- Action 4 : Faciliter des services pour les personnes âgées désirant rester chez elles, leur permettant de vivre plus longtemps à Saint-Adrien.

Objectif:

Maintenir la tranquillité et le respect de la nature qui caractérise Saint-Adrien.

- Action 1: Prendre action pour réduire les excès de vitesse et de bruit au village.
- Action 2 : Avoir une compréhension des infrastructures municipales en entretien et en investissement pour une approche proactive, menant à une amélioration des voies de transport, des milieux de vie et des services.
- Action 3 : Inciter les citoyens à entretenir une belle façade et prendre soin de leurs propriétés.
- Action 4 : Mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à la nature.

Objectif:

Se démarquer par des mesures environnementales innovatrices.

- Action 1: Mettre en place un programme de construction et de rénovation durables.
- Action 2 : Poursuivre et stimuler la pratique du compostage domestique en cherchant activement une solution pour les matières putrescibles.
- Action 3 : Mettre en place et encourager les initiatives citoyennes d'éducation, de sensibilisation et d'actions concernant l'amélioration des pratiques environnementales.

STRATÉGIE 2

Favoriser l'augmentation de la population et la pérennité de Saint-Adrien



Objectif:

Développer et maintenir des services de garde variés et stimulants pour les jeunes permettant aux parents de s'épanouir professionnellement.

- Action 1: Développer l'offre de garde locale pour les 0-5 ans.
- Action 2 : Supporter le service de garde en place pour les enfants après l'école et pendant les vacances scolaires.
- Action 3 : Prioriser le dynamisme de l'école et son importance pour le village en l'appuyant dans ses initiatives de persévérance scolaire, de participation des parents et d'implication de la communauté.
- Action 4 : Travailler en collaboration avec l'école secondaire et la maison des jeunes pour augmenter la qualité des services pour les adolescents et jeunes adultes, encourageant ainsi la persévérance scolaire.

Objectif:

Accroître l'offre en habitations variées pour favoriser une augmentation progressive de la population.

- Action 1 : Développer un nouveau secteur résidentiel dans le cœur du village présentant une offre en habitation et en services variés et de qualité.
- Action 2 : Inciter le développement d'une résidence pour personnes ainées, leurs permettant de continuer à résider à Saint-Adrien.

Objectif:

Augmenter l'offre en loisirs et en culture.

- Action 1: Encourager les initiatives citoyennes et la diversification de l'offre en culture et loisirs.
- Action 2 : Bonifier les infrastructures de loisirs municipaux.

STRATÉGIE 3

Appuyer et accueillir l'innovation à travers les entreprises agricoles, agroalimentaires, culturelles et touristiques dans une optique de souveraineté en protégeant l'environnement et en mettant en valeur nos ressources naturelles.

Objectif:

Encourager l'entreprenariat créatif, source d'emplois et d'attractivité pour la région.

- Action 1 : Rédiger et s'appuyer sur son plan de développement d'une communauté nourricière et son plan d'action, soulignant l'apport de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
- Action 2 : Mettre en valeur le bois, richesse de Saint-Adrien. Viser l'usage d'éco-matériaux.
- Action 3 : Favoriser le réseautage et les espaces de collaboration entre entrepreneurs et travailleurs autonomes.
- Action 4 : Permettre l'accès à Internet haute vitesse partout sur le territoire Adriennois.
- Action 5 : Rendre Saint-Adrien attrayant pour l'installation de nouvelles entreprises.
- Action 6 : Soutenir le développement agroalimentaire et le développement de services de proximité.

Objectif:

Attirer et maintenir les touristes par une diversité de l'offre, mettant en valeur des créneaux propres à Saint-Adrien.

- Action 1: Mettre l'emphase sur l'agro-tourisme et la culture comme attraits touristiques.
- Action 2 : Mettre en valeur notre porte d'entrée pour la route des Sommets et se rattacher à d'autres circuits touristiques dans la MRC des Sources et l'Estrie.
- Action 3 : Développer une offre touristique complémentaire au Mont Ham.
- Action 4 : Se concentrer sur les méthodes de transport alternatif par l'entremise de pistes cyclables et de sentiers pour les citoyens et les touristes.
- Action 5 : Encourager le développement d'une offre en restauration au cœur du village.
- Action 6 : Accroître la beauté du cœur villageois, mettant en valeur les entreprises, les terrains, les infrastructures et les embellissements.

STRATÉGIE 4

Valoriser la communauté et la richesse humaine en favorisant l'entraide, les initiatives citoyennes et un tissu social sécurisant.



Objectif:

Encourager le bénévolat et motiver les citoyens à s'impliquer dans la communauté.

Action 1 : Créer un réseau de communication d'opportunités pour les organismes à la recherche de bénévoles.

Action 2 : Créer une activité de gratitude pour les bénévoles impliqués dans la communauté.

Objectif:

Valoriser la communauté Adriennoise et ses valeurs à travers le changement et l'augmentation de la population.

Action 1: Favoriser la mise en place d'espaces, de structures et d'évènements rassembleurs encourageant les échanges sociaux intergénérationnels et augmentant le sentiment d'appartenance.

Action 2 : Améliorer nos canaux de communication tels le Site Web, la page Facebook, le journal Adriennois, le babillard et le Marchons ensemble comme outils rassembleurs et attrayants.

